

## INSCRIPTIONS JEUNES COURS ESCALADE 9 – 17 ANS

Les inscriptions aux cours d'escalade jeunes pour la saison 2024-2025 se feront lors du **Forum de l'ESV de Vitry-sur-Seine, au Palais des Sports Maurice Thorez, le dimanche 8 septembre 2024 de 9h00 à 18h00.**

Le nombre de places pour les cours jeunes étant limité, il sera procédé à un tirage au sort pour l'inscription définitive aux cours à la suite du forum de l'ESV.

Aucun remboursement ne sera fait suite à une inscription finalisée.

S'il restait des places disponibles à la suite du forum de l'ESV, des permanences d'inscription se tiendront au gymnase du Port à l'Anglais durant le mois de septembre, aux dates suivantes :

- Mardi 17 septembre 2024 de 14h30 à 16h30 – Portes ouvertes pour tester l'activité,
- Samedi 21 septembre 2024 de 19h30 à 21h00,
- Jeudi 26 septembre 2024 de 19h30 à 21h00 – Fin des inscriptions.

Reprise des cours le 23 septembre.

### Tarifs adhésion

	Cotisation du 1 <sup>er</sup> membre	Cotisation du 2 <sup>nd</sup> membre
<b>Adulte né en 2006 ou avant</b>	<b>120</b>	<b>100</b>
<b>Jeune né entre 2007 et 2010 inclus</b>	<b>95</b>	<b>75</b>
<b>Enfant né entre 2011 et 2015 inclus</b>	<b>90</b>	<b>70</b>
<b>Enfant de parent(s) grimpeur(s) né en 2016 et après</b>		<b>45</b>

Pour bénéficier d'un tarif 2<sup>nd</sup> membre, il faut être au minimum deux personnes de la même famille (domiciliées à la même adresse), le 2<sup>nd</sup> membre étant le plus jeune. Trois membres d'une même famille bénéficient tous du tarif 2<sup>nd</sup> membre.

### Pièces à fournir lors de votre inscription

- Le bulletin d'inscription complété et signé (1 par adhérent)
- L'autorisation parentale à la pratique de l'activité, complétée et
- L'attestation médicale FSGT signée (le questionnaire santé est à conserver par l'adhérent)
- Le règlement :
  - Espèces, chèque (à l'ordre de : "*Quatre Plus*")
  - Uniquement pour les réinscriptions : virement bancaire  
Libellé du virement : "*INSCRIPTION Prénom Nom*" ou "*INSCRIPTION Famille Nom*"

La présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois reste cependant obligatoire si vous avez répondu "oui" à au moins une question du questionnaire santé.

Pour les parents, une **réunion d'information obligatoire** aura lieu le soir de la reprise des cours. Plus d'informations à venir à la rentrée.

Les frais d'inscription à une association sportive sont pris en charge par certains comités d'entreprise. Nous pouvons éditer une attestation d'inscription et de règlement sur demande.



**QUATRE PLUS**  
Escalade et Loisirs de Montagne  
Association régie par la loi de 1901  
Affiliée à la F.S.G.T.  
Agréée Jeunesse et Sport

**Principaux contacts**  
Président : Julien Reveret : 06.89.08.33.68  
Secrétaire : Guillaume Thomas : 06.34.72.37.30  
Inscription : Benoît Brion : 06.29.12.38.82  
Responsable groupe jeune : Adélie Erard : 06.52.01.05.59

## BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES 9-17 ans saison 2024-2025

**Seuls les dossiers complets seront acceptés.**

Prénom et NOM :

Sexe : M  F

Date de naissance : .....

Adresse précise : .....

Ville : .....

Téléphones (du responsable légal pour les mineurs) : .....

Adresse Mail (du responsable légal pour les mineurs) : .....

Certificat médical  ou Attestation médicale FSGT signée

Assurance : merci de cocher la case uniquement si vous refusez l'assurance FSGT

*Le refus de l'assurance ne donne lieu à aucune réduction sur la cotisation.*

Règlement : Espèce  Chèque  Banque et N° :  
Virement  Autre  Préciser :  
Montant de la cotisation :

Si tarif 2<sup>nd</sup> membre, merci de lister les personnes : .....

	1 <sup>er</sup> membre	2 <sup>nd</sup> membre
Adultes (nés en 2006 ou avant)	120	100
Ados (nés entre 2007 et 2010)	95	75
Jeunes (nés entre 2011 et 2015)	90	70
Poussins (nés en 2016 et après)		45

J'autorise 4+ à utiliser mon image ou celle de mon enfant, sur le site Internet ou les groupes WhatsApp gérés par l'association : oui  non

Je reconnais avoir lu la charte de sécurité et le règlement intérieur : oui

Date et signature\* :

\*A lire avant d'adhérer : 4+ n'est pas un club sportif. J'adhère à Quatre Plus et je m'engage à faire vivre mon association, à respecter et à y faire respecter les règles de fonctionnement. Toute adhésion est définitive. Suite au tirage au sort, aucun remboursement ne sera effectué.

## AUTORISATION PARENTALE Saison 2024 - 2025

Pour les inscriptions aux groupes des lundi et mercredi uniquement - selon disponibilités

Prénom et NOM de l'ENFANT : .....

Je (nous) soussigné(e)(s) :

Prénom et NOM du parent 1 : .....

Prénom et NOM du parent 2 : .....

Déclare(nt) autoriser mon enfant à participer à la séance du :

- lundi de 17h30 à 19h30 - 9/11 ans  
 mercredi de 17h00 à 19h00 - 12/14 ans  
 lundi de 19h30 à 21h30 - 15/17 ans

- Mon enfant, **âgé de + de 15 ans**, à participer à d'autres séances adultes sans encadrement spécifique oui  non
- Les adhérents (ou parents d'adhérents) à assurer le DEPLACEMENT de mon enfant en voiture individuelle ou en transports collectifs lors des sorties organisées par l'association Quatre Plus. oui  non
- Les adhérents à prendre toute mesure d'urgence (visite médicale, soins, hospitalisation) en cas de besoin. oui  non

### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Prénom et NOM : .....

Téléphone et/ou portable : .....

Prénom et NOM : .....

Téléphone et/ou portable : .....

En foi de quoi, je délivre la présente autorisation parentale pour servir et faire valoir ce que de droit.

Date et signature **obligatoire** du ou des parents :